

# PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

## ANNÉE 2022-2023

### PREMIÈRE SCOLARISATION



Votre enfant est né en 2019, ou avant mais n'est pas encore scolarisé dans une école publique de Fuveau.

### PASSAGE EN C.P.

Votre enfant est scolarisé en grande section dans les écoles : maternelle Ouvière ou maternelle du 14 juillet



**VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE**  
entre le 15 janvier et le 15 mars 2022

Ce formulaire est disponible sur le site internet de la  
mairie de Fuveau (enfance-jeunesse / écoles)

### ENFANTS DÉJÀ SCOLARISÉS



Si votre enfant ne change pas d'école, ou si votre enfant est scolarisé à La Roque Martine ou La Barque, il n'est pas nécessaire d'effectuer cette démarche.